

DIRECTION DE SANTÉ
PUBLIQUE DE LA
MONTÉRÉGIE

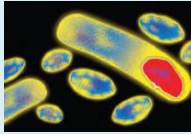

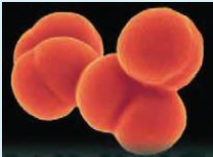




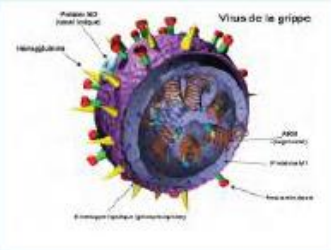


AIDE-MÉMOIRE



POUR LES DÉCLARATIONS ET SIGNALEMENTS
DES INFECTIONS NOCOCOMIALES
PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS



Propager
LA SANTÉ

INFECTIONS NOSOCOMIALES	DÉFINITIONS	MODALITÉS DE SIGNALEMENT OU DÉCLARATION Sur les heures ouvrables Lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
 <p>Diarrhée associée au <i>Clostridium difficile</i> (DACD)</p>	<p>Éclosion de cas de DACD²</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du nombre de cas observés par rapport au nombre de cas attendus dans une période de temps définie dans un même lieu géographique (hôpital, CHSLD ou une unité de soins); Augmentation du taux d'incidence de DACD au-delà du seuil attendu pour cet hôpital pour cette période. <p>Situations particulières de DACD</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la morbidité (sévérité des symptômes) ou de la mortalité; Profil de la clientèle affectée est différent de celui habituellement observé (ex. DACD parmi les femmes enceintes ou chez un groupe de population beaucoup plus jeune). 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formulaire-signalement-Cdifficile.docx</p>
 <p>Entérocoques résistants à la vancomycine (ERV)</p>	<p>Éclosion de cas d'ERV¹ (MADO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Survenue dans un même établissement de soins, d'au moins deux nouveaux cas nosocomiaux de colonisation ou d'infection à entérocoques résistants à la vancomycine, en lien épidémiologique d'espèces identiques et, lorsque l'analyse en laboratoire est disponible, de gènes de résistance identiques. 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formulaire-declaration-ERV.docx</p>
 <p><i>Staphylococcus aureus</i> résistant à la méthicilline (SARM)</p>	<p>Éclosion de cas de SARM</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de l'incidence des cas de SARM colonisés ou infectés (hospitaliers ou communautaires) transmis sur une unité de soins par rapport au taux attendu pour cette unité et qui perdure pour deux périodes administratives consécutives ou plus. <p>Éclosion de cas d'infection à SARM¹ (MADO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Présence, dans un même établissement de soins de longue durée, de deux nouveaux cas d'infections graves causées par la même souche de SARM transmise en milieu de soins et nécessitant une chirurgie ou une antibiothérapie intraveineuse de plus de 14 jours. La transmission doit survenir à l'intérieur d'un mois. <p>Situations particulières de SARM</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la morbidité (sévérité des symptômes) ou de la mortalité; Profil de la clientèle affectée est différent de celui habituellement observé (ex. 2 cas ou plus de SARM chez bébés à la pouponnière); Toute autre situation particulière (ex. cas de SARM communautaire en milieu de vie). 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formulaire-signalement-declaration-eclosion-SARM.docx</p>
 <p><i>Staph. aureus</i> avec une sensibilité intermédiaire ou résistante à la vancomycine (SARV / SARIV)</p>	<p>Cas de SARV / SARV¹ (MADO)</p> <ul style="list-style-type: none"> Isolement de <i>Staphylococcus aureus</i> présentant une sensibilité intermédiaire ou résistante à la vancomycine. 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formulaire-declaration-SARV-SARIV.docx</p>

INFECTIONS NOSOCOMIALES	DÉFINITIONS	MODALITÉS DE SIGNALEMENT OU DÉCLARATION Sur les heures ouvrables Lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
 <p>Gastroentérite</p>	<p>Éclosion de cas de gastroentérite épidémique d'origine indéterminée¹ (MADO)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Symptômes gastro-intestinaux d'étiologie infectieuse confirmée ou présumée chez au moins deux personnes et un lien épidémiologique entre les cas sans qu'une origine alimentaire ou hydrique n'ait été mise en évidence. 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formulaire-Signalement-eclosion-gastro.pdf</p>
 <p>Influenza et autres virus respiratoires</p>	<p>Éclosion confirmée de virus respiratoires²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Survenue de 2 nouveaux cas ou plus d'acquisition nosocomiale d'un même virus respiratoire ou d'un même type d'influenza. Au moins deux cas doivent être confirmés par laboratoire. 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formulaire-Signalement-eclosion-grippe.pdf</p>
 <p>Entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC)</p>	<p>Cas d'EPC²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signaler les nouveaux cas d'entérobactéries productrices de carbapénémases <p>Éclosion d'EPC²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Survenue de 2 nouveaux cas d'EPC, colonisés ou infectés, acquis de façon nosocomiale et reliés épidémiologiquement. • La découverte d'un cas d'EPC (colonisé ou infecté) chez un patient non soumis à des précautions additionnelles contre la transmission par contact, doit laisser suspecter une transmission dans le milieu de soin. Un état d'alerte doit être instauré et certaines mesures, notamment pour le dépistage des contacts, doivent être appliquées afin d'identifier rapidement si on est en présence de transmission. 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE: http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Formul-signal-cas-ou-eclosion-EPC.docx</p>
 <p>Bacilles Gram négatif multirésistants (BGNMR) autres que les EPC</p>	<p>Cas de BGNMR autres que les EPC²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signaler les nouveaux cas d'<i>Acinetobacter baumannii</i> résistant à ≥5 classes d'antibiotiques <p>Éclosion de BGNMR autres que les EPC²</p> <ul style="list-style-type: none"> • Survenue de 2 nouveaux cas nosocomiaux d'<i>Acinetobacter baumannii</i> résistant à ≥5 classes d'antibiotiques, colonisés ou infectés, reliés épidémiologiquement. • Pour l'<i>Acinetobacter baumannii</i>, résistant à ≥5 classes d'antibiotiques, la survenue d'un cas, colonisé ou infecté, chez un usager non isolé doit laisser suspecter une éclosion. Un état d'alerte doit être instauré et les mesures décrites pour un contexte d'éclosion doivent être appliquées 	<p>UTILISER LE FORMULAIRE DISPONIBLE À L'ADRESSE SUIVANTE http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/maladies-infectieuses/Signalement-cas-ou-eclosion-Acinetobacter.docx</p>

INFECTIONS NOSOCOMIALES	DÉFINITIONS	MODALITÉS DE SIGNALEMENT OU DÉCLARATION Sur les heures ouvrables Lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
Maladies respiratoires sévères	Cas de MERS-CoV ²	COMMUNIQUER AVEC LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE 7 JRS/7 AU 450 928-3203
	<ul style="list-style-type: none"> Voir la définition de cas dans le document « Fiche technique sur le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS – CoV) » 	
	Cas de Grippe aviaire A(H5N1) / A(H7N9) ²	
	<ul style="list-style-type: none"> Voir la définition de cas dans le document « Fiche technique sur la grippe A (H7N9) » ou dans le document « Guide des services du LSPQ pour la grippe aviaire A(H5N1) et A(H7N9) » 	
Toute autre situation inhabituelle		
<p>Tout événement où il y a lieu de croire qu'une situation est ou peut devenir une menace à la santé et qui peut mener à une intervention de santé publique, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> la présence d'un agent biologique susceptible de causer une épidémie si la présence de cet agent n'est pas contrôlée; la présence de morbidité ou de mortalité exceptionnelle ou inhabituelle; les maladies ou infections émergentes. <p>Communiquer avec la Direction de santé publique de la Montérégie au 450 928-3203 sur les heures ouvrables du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.</p>		
Références		
<p>¹ Surveillance des maladies à déclaration obligatoire au Québec – Définitions nosologiques - Maladies d'origine infectieuse - 11^e édition – Mise à jour mai 2018, MSSS http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000480/</p> <p>² Tous les documents de référence d'où sont tirées les définitions d'écllosion se trouvent sur l'Extranet à l'adresse suivante : http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/maladies-infectieuses/prevention-infections/milieu-soins/infection-noso.fr.html</p>		
<p>Produit par la Direction de santé publique de la Montérégie, version mise à jour en janvier 2019</p> <div style="text-align: right;">   </div> <p style="text-align: right; font-size: small;">Direction de santé publique</p>		